

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de la loi du 5 avril 1884, le Conseil Municipal de GUITALENS-L'ALBAREDE a été convoqué à se réunir dans la salle de la Mairie, le 26 avril 2016 à 18 h 00.

- Approbation des budgets 2016
- Participation financière à l'OGEC – 2016
- Participation ASEM Mairie de SERVIES.
- Demande d'aide au LEADER (fiche action n°4) pour la mise en place d'un équipement éolien (arbre à vent) dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en cabinet médical de groupe et de rénovation de l'agence postale communale – Plan de financement définitif
- Questions diverses.

SEANCE DU 26 AVRIL 2016

L'an deux mille seize et le vingt six avril à dix huit heures le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur GARDELE Raymond, Maire.

Présents : Raymond GARDELLE, Jean-Claude DEGLISE, Alain BENAZECH, Séverine BARRAILLER, Marianne EECKOUT, Ludovic ANDRIEU, Brigitte FRANCOIS-THIERRY, Christiane BARTHES

Excusés : Jean-David BERTHON procuration à BARRAILLER Séverine
Céline BASTIÉ, Audrey BRUYERE, Patricia HERAILH, Mathieu LALIEVE, Cyril PRADIES, Christian DAURES.

Secrétaire de séance : Jean-Claude DEGLISE

Approbation des budgets 2016

Monsieur le Maire présente les budgets 2016 :

Budget primitif Budget Communal 2016.

Section de fonctionnement	Dépenses	518 825.70 €
	Recettes	518 825.70 €
Section d'investissement	Dépenses	336 157.10 €
	Recettes	336 157.10 €

Budget primitif Service Assainissement 2016.

Section de fonctionnement	Dépenses	79 626.00 €
	Recettes	79 626.00 €
Section d'investissement	Dépenses	224 132.31 €
	Recettes	224 132.31 €

Les budgets primitifs sont approuvés à l'unanimité.

Participation financière à l'OGEC – 2016

Délibération reportée

Participation ASEM Mairie de SERVIES.

Délibération reportée

Demande d'aide au LEADER (fiche action n°4) pour la mise en place d'un équipement éolien (arbre à vent) dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en cabinet médical de groupe et de rénovation de l'agence postale communale – Plan de financement définitif

Monsieur le Maire propose au conseil de soumettre le projet de mise en place d'un équipement éolien (arbre à vent) dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment communal incluant l'agence postale, visant à mutualiser les services postaux et médicaux de la commune, au futur Groupe d'Action Locale du Pays de Cocagne. Cette demande rentrerait dans le cadre du dispositif d'aide européenne FEADER, fiche action n°4.

Le coût prévisionnel du projet est le suivant :

Equipement éolien	41 850 € HT	50 220 € TTC
Total	41 850 € HT	50 220 € TTC

Le nouveau plan de financement prévu :

PLAN DE FINANCEMENT	
	MONTANT TOTAL
Europe – LEADER (48 %)	20 088 €
Autofinancement commune appelant du FEADER (32 %)	13 392 €
Autofinancement commune	8 370 €
TOTAL	41 850 €

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Primes insalubrité
- Renouvellement des CACES
- Expertise : toit de l'école